

753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries10755 - 69 Avenue NW Edmonton, AB, T6H 2C9 CANADA
780-432-6535**PRODUIT: Doktor Doom Tick Repellent for Clothing Plus30% DEET - 220 g (Reg.34725) CODE: AE-100036****SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE**

Identité du produit..... Doktor Doom Tick Repellent for Clothing Plus 30% DEET - 220 g (Reg.34725)
 Numéro del produit..... SKU 11103 PCP ACT 34725 AE-100036
 Fabriqué pour..... 753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries
 10755 - 69 Avenue NW Edmonton, AB, T6H 2C9 CANADA
 780-432-6535

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC
 (800) 424-9300.

Utilisation recommandée..... Insectifuge.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Éléments d'étiquetage :

Mot indicateur..... DANGER.

Classification des dangers :

Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
 Dangers pour la santé..... Toxicité aiguë par voie orale - catégorie 5. Irritation de la peau - catégorie 2. Irritation des yeux - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3.

Mention de danger..... H222:Aérosol extrêmement inflammable (1). H229:Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur (1). H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H303:Peut être nocif en cas d'ingestion. H315:Provoque une irritation cutanée . H319:Provoque une sévère irritation des yeux. H336:Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Dangers pour l'environnement..... Non classifié.

Conseils de prudence :

Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P211:Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition . P251:Ne pas perforer ni brûler, même après usage. P264:Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280:Porter des gants de protection. P280:Porter un équipement de protection des yeux/du visage. P261:Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P261:Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Réponse..... P301+P312:EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P332+P313:En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. P362+P364:Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P321:Traitement spécifique voir section 4 sur cette fiche. P337+P313:Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. P305+P351+P338:EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P304+P340:EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312:Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Stockage..... P410+P412:Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. P403+P233:Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef.

Élimination..... P501:dispose contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.

Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

PRODUIT: Doktor Doom Tick Repellent for Clothing Plus 30% DEET - 220 g (Reg.34725) CODE: AE-100036**SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Alcool éthylique	64-17-5	30-60
N, N-diéthyl-m-toluamide	134-62-3	30
Isobutane	75-28-5	10-30
Propane	74-98-6	1-5

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation.....	Aucun effet spécifique a été signalé. Fournir de l'air frais si aucune irritation persiste.
Contact avec les yeux.....	Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant des réutiliser. Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse.
Ingestion.....	Pas susceptibles d'être ingérés. Si se produit, ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Obtenir des conseils médicaux.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Aucun en particulier.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenants sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.
Risques d'incendie général.....	Extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate ; éviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection et éloigner les personnes non protégées. Utiliser une protection respiratoire contre les effets de la poussière.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation.....	Laver soigneusement après manipulation . Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Contenu sous pression. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10). Stocker à une température comprise entre 5° C (41° F) et 50°C(122°F).

PRODUIT: Doktor Doom Tick Repellent for Clothing Plus30% DEET - 220 g (Reg.34725) CODE: AE-100036**SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Alcool éthylique	1000 ppm	1000 ppm	Non disponible	Non disponible	1000 ppm
N, N-diéthyl-m-toluamide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propane	Non disponible	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. Tous les équipements et les cylindres avant l'utilisation de la terre.				
Mesures de Protection individuelle :					
Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.				
Protection de la peau.....	Normalement pas nécessaire.				
Protection des voies respiratoires.....	Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.				
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.				
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.				

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique.....	Aérosol.
Apparence physique.....	Brouillard clair.
Odeur.....	Non parfumée.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Point d'ébullition (° C).....	78,5. (Éthanol).
Point de fusion/congélation (° C).....	-115. (Éthanol).
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	Non disponible.
pH.....	Aucune donnée.
Solubilité dans l'eau.....	Soluble dans l'eau.
Pression de vapeur (lb/po2).....	40-60.
Gravité spécifique (aérosol).....	0,798-0.814.
Densité (liquide).....	0,859-0.879.
Température d'auto-inflammation (propergol), ° C	460. (Propergol).
Point d'éclair (° C), méthode.....	-82.8. Creusetouvert. (Propergol).
Retour de flamme.....	Non.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	1.8. (Propergol).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	8.4. (Propergol).
Teneur en COV.....	Aucune donnée.
Viscosité.....	1.35 cp à 20° C. (Éthanol).

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Stable à températures & pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Products	

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Alcool éthylique	31,623 ppm (Rat - 4heures)	7,060 mg/kg (Orale - Rat) 20,000 mg/kg (Peau - Lapin)
N, N-diéthyl-m-toluamide	>2.02 mg/L (Rat - 4heures)	1,892 mg/kg (Orale - Rat); >5,000 mg/kg (Peau - Rat)
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible

PRODUIT: Doktor Doom Tick Repellent for Clothing Plus 30% DEET - 220 g (Reg.34725) CODE: AE-100036**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Propane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition : Voies de pénétration - Inhalation..... Oui. Voies de pénétration - Skin & yeux..... Oui. Voies de pénétration - Ingestion..... Non. Voies de pénétration - Absorption par la .. Non. peau Symptômes liés aux caractéristiques Effets irritants. physiques, chimiques et toxicologiques Toxicité aiguë..... Pas d'effets significatifs connus. Corrosion/Irritation cutanée..... Provoque une irritation cutanée bénigne. Le contact prolongé peut être plus irritant. Irritation oculaire/dommages oculaires Contact direct avec les yeux provoque une irritation temporaire. graves Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation cutanée. Mutagenicité sur les cellules germinales... Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait. Cancérogénicité..... Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP. Toxicité pour la reproduction..... Ne contient aucun ingrédient classée toxique pour la reproduction. STOT - exposition unique..... Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut irriter les voies respiratoires. STOT - exposition répétée..... Non classifié. Danger par aspiration..... Aucune donnée disponible . Effets chroniques..... Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.		

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient la substance suivante qui peut aussi être dangereuse pour l'environnement : Alcool éthylique (no CAS: 64-17-5): toxicité pour les poissons : CL50 14200 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : 9300 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : non disponible.
Persistance et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées.....	Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.
---	--

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	UN1950, aérosols, classe 2.1.
DOT (U.S. route).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.
IMDG (International - Marine).....	UN1950, aérosols, classe 2.1.
IATA (International Air).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :.....	Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé.
Règlements américains.....	OSHA (29CFR 1910.1200). Nationale inventaire TSCA : Produits cosmétiques ne sont pas réglementées en vertu de la TSCA.
Proposition 65 de Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'état de Californie pour provoquer une toxicité reproductrice ou le cancer.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité.....	Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. . Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel.
-----------------------------------	--

PRODUIT: Doktor Doom Tick Repellent for Clothing Plus30% DEET - 220 g (Reg.34725) CODE: AE-100036**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances control Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory
Version Révisée! December 1, 2023